



DÉPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice : 23
Nombre de présents : 18
Nombre de votants : 23
Date de convocation : 18 juin 2021

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 24 juin 2021**

--- o0o ---

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-quatre juin, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Étaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme CHAPUIS), LAFOURCADE, Mme REBECHE, M. GOSSELIN, Mmes COURROS (a procuration pour Mme GORGES-LANDES), ZELLER, MM. DARRIBEYROS (a procuration pour M. BRUEY), DAUBA, Mme LAPORTE, M. DELAS, Mme GARBAY, MM. MAULNY, FAUVEL, Mmes PARTOUCHE-SEBBAN (a procuration pour Mme THIEBLIN), HERDUAL, M. LAMOTHE (a procuration pour Mme DEGOS), Mme GARRIDO, M. DUBOS.

Etaient excusés : Mme THIEBLIN (a donné procuration à Mme PARTOUCHE-SEBBAN), M. BRUEY (a donné procuration à M. DARRIBEYROS), Mmes CHAPUIS (a donné procuration à M. BROQUÈRES), GORGES-LANDES (a donné procuration à Mme COURROS), DEGOS (a donné procuration à M. LAMOTHE).

Un scrutin a eu lieu, M. DARRIBEYROS a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance D

Délibération n° 7

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS – SYDEC – Projet Rue Calmette / Orope / Jules Ferry

Dans le cadre du programme d'aménagement de la commune, de la réhabilitation des différents réseaux, et voiries, des études ont été menées ces derniers mois par les services du SYDEC. Le 4 mai dernier, une réunion de travail a permis de connaître différentes options en matière de travaux pour les tous prochains mois.

Il est proposé à notre conseil :

De prendre connaissance de ces différentes options,

De se prononcer pour l'une d'entre elle

D'autoriser M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents se rapportant à cette opération.
Il est précisé qu'il sera nécessaire de prendre de nouvelles délibérations afin d'inscrire les crédits au budget de la commune selon le phasage des travaux.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

.../...

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



A l'unanimité

PREND connaissance de ces différentes options.

SE PRONONCE pour la tranche des travaux estimée à 435 000 € H.T., dont 380 000 € EP et 55 000 € eau potable soit 522 500 € TTC.

AUTORISE M. le Maire à intervenir à la signature de tous documents se rapportant à cette opération. Il est précisé qu'il sera nécessaire de prendre de nouvelles délibérations afin d'inscrire les crédits au budget de la commune selon le phasage des travaux.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

 Le Maire,
Jean-François BROQUÈRES



MAITRE D'OUVRAGE

SYDEC

55 rue Martin Luther King
CS 70 627
40 006 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 85 71 81

Ville de TARTAS

6 Place Gambetta
40 400 TARTAS
Tél : 05 58 73 41 06



Commune de TARTAS

**Travaux d'aménagement des rues d'Orope, Jules Ferry,
Dr Calmette, de Hibé, de l'Industrie, des Gabarres et
Victor Hugo**

01

Récapitulatif financier

Etudes préliminaires



Chapitre I - Récapitulatif financier des travaux projetés – Travaux EP intégrant la reprise des descentes de gouttières en façade

SECTEUR	Nom de la Rue	Montant des travaux EU (€ HT)			Montant des travaux EP (€ HT)		ESTIMATIONS DUREE DES TRAVAUX
		Méthode traditionnelle	Réhabilitation par l'extérieur	TOTAL EU	TOTAL EP (Méthode traditionnelle)	TOTAL TRAVAUX	
1	Rue Jules Ferry	67 000,00 €	86 000,00 €	153 000,00 €	200 000,00 €	353 000,00 €	2.5 Mois
	Rue du Docteur Calmette	26 000,00 €	77 000,00 €	103 000,00 €	189 000,00 €	212 000,00 €	2 Mois
	Rue d'Orpèze	90 000,00 €	24 000,00 €	114 000,00 €	187 000,00 €	211 000,00 €	2.5 Mois
	Rue de l'Industrie	12 000,00 €	29 000,00 €	41 000,00 €	48 000,00 €	89 000,00 €	0.5 Mois
	Rue du Docteur Calmette	10 000,00 €	49 000,00 €	59 000,00 €	158 000,00 €	217 000,00 €	2.5 Mois
2	Rue de Hèbe	12 000,00 €	31 000,00 €	43 000,00 €	80 000,00 €	123 000,00 €	1.5 Mois
	TOTAL	217 000,00 €	305 000,00 €	522 000,00 €	654 000,00 €	1 176 000,00 €	11.5 Mois
AVP MERLIN	Rue Victor HUGO	€	80 000,00 €	80 000,00 €	€	80 000,00 €	0.5 Mois
	TOTAL	217 000,00 €	385 000,00 €	602 000,00 €	654 000,00 €	1 256 000,00 €	12 Mois

Ces montants de travaux comprennent 10 % d'indices

Détail estimations – Eau usée (sans Victor Hugo) : 122 000,00 € HT

- **Part - Réhabilitation par l'intérieur des canalisations principales (sans travaux préparatoires : mise à la côte regard borgne – interventions ponctuelles) : 210 000,00 € HT**
 - o Canalisations Ø200 mm : 130 ml.
 - o Canalisations Ø100 mm : 505 ml.
 - o Enrobage total : 735 ml.
- **Part - Réhabilitation en méthode traditionnelle des canalisations principales : 161 000,00 € HT**
 - o Rue d'Orpèze - Remplacement de 50 ml de canalisations principales en Ø200 mm (déposés ponctuelles de canalisations en AC Ø150 mm) : 41 250,00 € HT.
 - o Rue Jules Ferry - Remplacement de 60 ml de canalisations principales en Ø200 mm (déposés ponctuelles de canalisations en AC Ø200 mm) : 49 500,00 € HT.
 - o Interventions ponctuelles sur canalisations principales (déposés ponctuelles de canalisations en AC) x 4 : 12 500,00 € HT.
 - o Mise à la côte regard borgne (x2) : 46 200,00 € HT.
 - o Remplacement des tampons existants : D400 trafic intense - articulé - manque EU (x2) : 11 550,00 € HT.
- **Part - Réhabilitation des branchements : 151 000,00 € HT**
 - o 3 branchements neufs à créer en méthode traditionnelle : 9 050,00 € HT.
 - o 8 branchements à reprendre en méthode traditionnelle : 23 600,00 € HT.
 - o 17 boîtes de branchements à créer en amont des travaux de chemisage (74 boîtes existantes conservées) : 23 350,00 € HT.
 - o 91 branchements à réhabiler par l'extérieur : 95 000,00 € HT.

Détail estimations – Eau pluviale : 654 000,00 € HT

- o Extension des réseaux d'eau pluviales - Pose de 645 ml de canalisations PVC Ø100-Ø100 : 496 000,00 € HT.
- o Raccordements des grilles de voisines existantes (x25) - Pas de remplacement des fontes de voisine : 34 000,00 € HT.
- o Raccordements de descentes de gouttières situées en façade d'habitations (x52) - mise en place d'un diaphragme, d'une boîte de branchement et raccordement au réseau EP : 124 000,00 € HT.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



Document n°101 de 04/05/2021

Chapitre II - Récapitulatif financier des travaux projetés – Travaux EP optimisés : raccordements des grilles de voirie uniquement

SECTEUR	Nom de la Rue	Montant des travaux EU (€ HT)			Montant des travaux EP (€ HT)		ESTIMATIONS DUREE DES TRAVAUX
		Méthode traditionnelle	Réhabilitation par l'intérieur	TOTAL EU	TOTAL EP (Méthode traditionnelle)	TOTAL TRAVAUX	
1	Rue Jules Ferry	67 000,00 €	85 000,00 €	152 000,00 €	148 000,00 €	310 000,00 €	2 Mois
	Rue du Docteur Cabrette	26 000,00 €	77 000,00 €	103 000,00 €	64 000,00 €	167 000,00 €	1,5 Mois
	Rue d'Orpèze	90 000,00 €	34 000,00 €	124 000,00 €	88 000,00 €	212 000,00 €	2 Mois
	Rue de l'Industrie	32 000,00 €	29 000,00 €	61 000,00 €	49 000,00 €	110 000,00 €	0,5 Mois
	Rue du Docteur Cabrette	10 000,00 €	49 000,00 €	59 000,00 €	111 000,00 €	170 000,00 €	2 Mois
2	Rue de l'Église	32 000,00 €	31 000,00 €	63 000,00 €	€	63 000,00 €	0,5 Mois
	TOTAL	217 000,00 €	305 000,00 €	522 000,00 €	388 000,00 €	910 000,00 €	8,5 Mois
AVP MERLIN	Rue Victor HUGO	€	80 000,00 €	80 000,00 €	€	80 000,00 €	0,5 Mois
	TOTAL	217 000,00 €	385 000,00 €	602 000,00 €	388 000,00 €	990 000,00 €	9 Mois

Ces montants de travaux comprennent 10 % d'abat.

Détail estimations : Sans voiries (sans Victor Hugo) : 522 000,00 € HT

Part - Réhabilitation par l'intérieur des canalisations principales (sans travaux préparatoires : mise à la côte regard borgne – interventions ponctuelles...) : 210 000,00 € HT

- o Canalisations Ø200 mm : 210 ml
- o Canalisations Ø100 mm : 525 ml
- o Linéaire total : 735 ml

Part - Réhabilitation en méthode traditionnelle des canalisations principales : 161 000,00 € HT

- o Rue d'Orpèze - Raccordement de 50 ml de canalisations principales en Ø200 mm (déposes ponctuelles de canalisations en AC Ø150 mm) : 41 250,00 € HT
- o Rue Jules Ferry - Raccordement de 50 ml de canalisations principales en Ø200 mm (déposes ponctuelles de canalisations en AC Ø200 mm) : 49 500,00 € HT
- o Interventions ponctuelles sur canalisations principales (déposes ponctuelles de canalisations en AC) x 4 : 12 500,00 € HT
- o Mise à la côte regard borgne (x2) : 46 750,00 € HT
- o Remplacement des regards existants : Ø400 trafic interne - article - marque EU (x2) : 11 000,00 € HT

Part - Réhabilitation des branchements : 151 000,00 € HT

- o 3 branchements neufs à créer en méthode traditionnelle : 9 000,00 € HT
- o 8 branchements à reprendre en méthode traditionnelle : 23 000,00 € HT
- o 17 boîtes de branchements à créer en amont des travaux de chemisage (74 boîtes existantes conservées) : 23 000,00 € HT
- o 91 branchements à réhabiliter par l'intérieur : 95 000,00 € HT

Détail estimations : Sans pénétrations : 300 000,00 € HT

- o Extension des réseaux d'eau pluviales - Pose de 440 ml de canalisations PVC Ø100-400 mm : 146 000,00 € HT
- o Raccordements des grilles de voiries existantes (x25) - Pas de remplacement des fontes de voirie : 34 000,00 € HT

Idelia vtd - Travaux d'entretien - 30, Rue de l'Industrie - 40100 - Landes - FRANCE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.



Chapitre III - Estimations des surfaces actives

Le tableau ci-dessous, présente un estimatif des surfaces actives qui seraient déconnectées des réseaux unitaires, via la création de nouveaux réseaux d'eaux pluviales :

SECTEUR	Nom de la Rue	Surfaces actives (m ²)		
		Voiries	Toitures	Total
1	Rue Jules Ferry	5 100	1 850	6 950
	Rue du Docteur Calmette	1 150	565	1 715
	Rue d'Orope	2 100	550	2 650
	Rue de l'Industrie	0	0	0
2	Rue du Docteur Calmette	2 750	300	3 050
	Rue de Hibe	320	200	520
TOTAL		11 420	3465	14 885

Remarques :

- En amont des travaux de déconnexions de grilles ou de descentes EP, il conviendra de s'assurer de l'absence de raccordements eaux usées sur ces ouvrages. Cela passera par la réalisation d'enquêtes de branchements localisées.
- La création d'un parking sur la rue Jules Ferry sera intégrée aux études de conception.



Document établi le 06/05/2021

Chapitre IV - Annexes

- ANNEXE 1a : Plans des réseaux existants du Secteur 1 (*report des observations terrains + saisie des retours de Déclarations de travaux*) ;
- ANNEXE 1b : Plans des réseaux existants du Secteur 2 (*report des observations terrains + saisie des retours de Déclarations de travaux*) ;
- ANNEXE 2a : Plans des désordres sur les réseaux d'assainissement du Secteur 1 (*report des résultats des inspections vidéos*) ;
- ANNEXE 2b : Plans des désordres sur les réseaux d'assainissement du Secteur 2 (*report des résultats des inspections vidéos*) ;
- ANNEXE 3a : Plans des travaux projetés sur le Secteur 1 (*y compris reprises des descentes de gouttières situées en façade d'habitation*) ;
- ANNEXE 3b : Plans des travaux projetés sur le Secteur 2 (*y compris reprises des descentes de gouttières situées en façade d'habitation*) ;
- ANNEXE 3c : Plans des travaux projetés sur le Secteur 1 (*travaux EP optimisés – raccordements des grilles de voirie uniquement*) ;
- ANNEXE 3d : Plans des travaux projetés sur le Secteur 2 (*travaux EP optimisés – raccordements des grilles de voirie uniquement*) ;
- ANNEXE 4 : Plan des investigations complémentaires à réaliser.



TARTAS
Adduction d'eau potable
Renforcement du réseau rue d'Orope, Jules Ferry, Dr Calmette et Hibé
CALCUL DE LA PARTICIPATION COMMUNALE
SUR LA DEFENCE INCENDIE

Maître d'œuvre : SYDEC

DEVIS DES TRAVAUX RUE JULES FERRY

Devis H.T SOGEA AEP solution PVC 16 b Ø 110 mm	94 768,17
Devis H.T SOGEA AEP solution PVC 16 b Ø 160 mm	98 841,51
Devis H.T SOGEA AEP solution fonte Ø 200 mm	116 778,60

Compte tenu de la vétusté des réseaux eau potable des réseaux d'eau potable sur les Ruas Jules Ferry, d'Orope, Dr Calmette et de Hibé et des projets d'aménagement, le SYDEC doit renouveler ces réseaux.

Nom de la rue	Longueur	Réseaux actuels		Réseaux projetés pour la desserte eau potable	
		Diamètre	matériau	Diamètre	matériau
Rue Jules Ferry	295	DN 80	fonte	DN 110	PVC
Rue d'Orope	200	DN 70	amiante ciment	DN 110	PVC
Rue Dr Calmette	165	DN 70	amiante ciment	DN 110	PVC
Rue de Hibé	75	DN 70	amiante ciment	DN 110	PVC

Montant travaux desserte eau potable : 238 112 € HT

Compte tenu du fait que les traversées de la Midouze sont en 200 mm, il serait judicieux de conserver ce diamètre jusqu'au poteau d'incendie. De plus la zone à défendre comprenant la salle de sports, le siège de la communauté de communes du Pays Tarusate et le collège, dans le cas où dans l'avenir 2 poteaux d'incendie seraient demandés en simultané seule une canalisation en 200 mm serait susceptible de délivrer un tel débit.

La comparaison s'effectuera entre un diamètre 110 mm qui alimenterait l'ensemble de la population et un diamètre en 200 mm pour la DFCI.

Concernant la rue Jules Ferry, la différence de prix H.T est de

22 012,43 € pour 295 ml soit

74,618 € par ml

Nom de la rue	Longueur	Coût /ml	Total H.T
Rue Jules Ferry	295	74,618	22 012,43
Rue d'Orope	200	74,618	14 923,68
Rue Dr Calmette	165	74,618	12 312,04
Rue de Hibé	75	74,618	5 598,38
TOTAL H.T			54 844,53
soit H.T			55 060,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département. La présente délibération sera transmise à M. le Préfet des Landes.